

LE Châtelleraudais

LE BIMENSUEL DE LA VILLE DE CHÂTELLERAULT | DU 1^{ER} AU 15 SEPTEMBRE 2017



DOSSIER **BONNE RENTRÉE À TOUS !**



Flashcode :
Accédez à la Une du site
www.ville-chatellerault.fr



ACTUALITÉ P3

Un nouveau commissariat
à l'îlot de Laège

ÉCONOMIE P6

Le savoir-faire
châtelleraudais au
salon du Bourget

SPORT P10

C'est la fête !

VIE PRATIQUE P11

Journées européennes
du patrimoine

Office Public de l'Habitat de la Vienne



HABITAT DE LA VIENNE DIT STOP AUX PRÉJUGÉS !

Le saviez-vous ? Même avec un niveau de revenus moyens, vous pouvez accéder à un logement dit social. Habitat de la Vienne s'efforce de casser les clichés auprès de ses futurs résidents.

"2 989 € par mois pour un couple avec un enfant, c'est loin d'être rare...". Le Directeur Général d'Habitat de la Vienne, Pascal Aveline, a choisi de battre en brèche les idées reçues sur le logement dit social, **que l'on considère souvent comme réservé à une certaine population.** Le bailleur a ainsi lancé un vaste plan de communication avec des exemples très concrets de situations. Dans le cas d'un couple avec enfant, dont les revenus ne dépassent pas 2 989 € mensuels, **un T3 à partir de 230 € par mois est tout à fait accessible.** Niveau de revenus, composition du foyer... Tous les paramètres sont pris en compte par les équipes d'Habitat de la Vienne, de manière à trouver la solution la plus adaptée. L'autre

cheval de bataille d'Habitat de la Vienne, c'est celui du regard de la population sur le parc locatif public. "Les termes HLM et logement social doivent disparaître. J'aimerais qu'on parle de logement réglementé. Bien sûr on ne peut pas tirer un trait sur les grands ensembles mais il faut faire évoluer les mentalités" prolonge Pascal Aveline. Habitat de la Vienne s'efforce ainsi de réfléchir en termes de "petits ensembles", avec des logements qualitatifs, répondant aux normes les plus récentes, notamment la réglementation thermique 2012.

Pascal Aveline cite volontiers la résidence des Arcs, à Saint-Benoît, en modèle d'intégration. L'ensemble comprend

quarante-cinq logements du T2 au T5, dont 25 en accession à la propriété. Ici, la mixité est pleinement respectée et l'intégration des locataires (vingt logements) très satisfaisante. Stop aux préjugés, chiche ?

" Et moi qui pensais ne pas avoir droit à un logement social "
#STOPAUXPRÉJUGÉS

11 500 logements À LOUER
du studio au type 6 sur toute la Vienne

HABITAT DE VIENNE
L'habitat en toute sérénité

Trouvez le vôtre sur www.habitatdelavienne.fr

05 49 45 66 76

" Avec 3 000 € de revenus par mois, je peux avoir un logement social ? "
#STOPAUXPRÉJUGÉS

11 500 logements À LOUER
du studio au type 6 sur toute la Vienne

HABITAT DE VIENNE
L'habitat en toute sérénité

Trouvez le vôtre sur www.habitatdelavienne.fr

05 49 45 66 76

Habitat de la Vienne EN CHIFFRES

- Près de **11 500 logements** du studio au type 6
- 200** nouveaux logements par an
- Plus de **210 communes** couvertes
- 7 agences ou antennes** dans la Vienne
- Plus de **160 collaborateurs** au service des locataires



Démonstration de Capoeira lors de l'édition 2016 de la fête du sport.

À vos cartables... Prêts ? Partez !

Le soleil est encore parmi nous et pourtant, les vacances semblent déjà loin... À peine remis des animations de l'été (balades en bateau à bord du Jehan Martin, Châtel'blues, bal du 14 juillet, bistrotts guinguettes, l'été au Lac, Visa, Manuglisse...), les cloches de la rentrée des classes se rappellent à notre bon souvenir dans toutes les écoles de France et de Navarre. C'est le moment pour nos chérubins de mettre en avant leurs plus beaux atours ainsi que les troussees et cartables tout juste achetés.

Chaque rentrée des classes est un moment d'émotion pour les élèves et bien souvent encore plus pour les parents !

Nous vous présentons dans ce numéro les différents travaux (Lavoisier, Jean Zay, sécurisation des écoles sur l'ensemble des groupes scolaires) et nouveautés de la rentrée (4 nouvelles classes de CP, poursuite des ateliers de découverte éducatifs). Vous pourrez le constater, la Ville continue à investir dans ses écoles des sommes non négligeables.

J'ai une pensée également pour une grande Dame que j'ai eu l'honneur de côtoyer et qui nous a quittés récemment : Simone Veil. Je proposerai au prochain Conseil municipal de renommer la place de l'Europe place Simone Veil, comme une évidence.

Le 3 septembre, venez nombreux profiter de la traditionnelle « Fête du sport » à Châtelleraud où vous pourrez remarquer une nouvelle fois la richesse de nos associations sportives. Ce sera l'occasion de découvrir une nouvelle activité ou de s'initier à sa pratique !

Je vous souhaite à toutes et à tous
une excellente rentrée 2017 !

Maire de Châtelleraud,
Président de la Communauté d'Agglomération
de Grand Châtelleraud

Un nouveau commissariat de police à l'îlot de Laâge



L'îlot de Laâge, tout d'abord caserne puis école de gendarmerie, est en pleine reconversion.

L'objectif est de l'ouvrir au maximum sur la ville et de profiter de ses 3,8 ha pour revitaliser ce quartier de Châtelleraud.

Les services de la police nationale de Châtelleraud ayant un besoin crucial de nouveaux locaux, l'installation d'un nouveau commissariat est programmée sur ce périmètre. La Préfète de la Vienne, la Ville et l'établissement public foncier (EPF) ont signé en juin dernier un protocole d'accord, par lequel la mairie de Châtelleraud s'est engagée à céder à l'État, à titre gracieux, le bâtiment 24 de l'ancienne caserne et les hangars bordant la rue du 24^e Régiment d'Artillerie. Le Ministère de l'Intérieur se charge de restructurer ce bâtiment pour accueillir, dans un délai de trois ans, le futur commissariat de police de Châtelleraud.

Bimensuel d'informations de la Ville de Châtelleraud

Hôtel de Ville - BP 619 - 78, boulevard Blossac

86106 Châtelleraud Cedex

Courriel : le-chatelleraudais@ville-chatelleraud.fr

Directeur de la publication : Jean-Pierre Abelin

Réalisation : Service communication - Stéphanie Prédot, directrice

Rédacteur en chef : Charles Viançon-Ponté

Rédaction : Charles Viançon-Ponté, Patrick Sitaud,
Florence Henneresse, Carole Pouvreau

Photos : Nicolas Mahu, Yann Carricaburu

Régie publicitaire : COMWEST 06 81 14 22 06

Impression : Mégatop à Naintré, certifiée IMPRIM'VERT et PEFC

Conception : Agence Chat Noir - Châtelleraud

**Pour être au cœur de l'actualité
et être plus proches de vous,
nous comptons sur vous !**

N'hésitez pas à nous transmettre
vos propositions d'articles,
vos informations, vos idées :
par courriel :
le-chatelleraudais@ville-chatelleraud.fr
par téléphone au 05 49 23 64 56
ou en remplissant le formulaire
sur le site Internet de la Ville :
www.ville-chatelleraud.fr

Accédez sur le site
www.ville-chatelleraud.fr

à l'application
iPhone



à la version pdf et
audio du magazine



> LES BRÈVES



**JEFF PANACLOC
SUR SCÈNE POUR
DE NOUVELLES
AVENTURES**

Après un premier spectacle, en tournée pendant trois ans, Jeff Panacloc contre-attaque ! Avec Jean-Marc, son indispensable marionnette, le jeune et talentueux ventriloque revient sur scène avec de nouveaux personnages aussi déjantés les uns que les autres. Beaucoup de rires, et en conclusion du spectacle un joli moment d'émotion suivi d'un final... enchanteur !

> Complexe culturel de L'Angelarde
Mercredi 20 septembre à 20h
Tarif unique : 39 €

JARDINEZ AVEC LA NATURE !



Envie de jardiner plus sainement ? La Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), en collaboration avec la Ville de Châtellerauld et l'association des jardins ouvriers Ozanam, vous propose samedi 23 septembre un après-midi pour apprendre à jardiner en respectant la nature. Au programme : des ateliers compost, rotation des cultures et engrais verts, accueil de la biodiversité, couverture du sol, purins et extraits végétaux, etc. Les plus petits pourront participer au jeu « Les apprentis jardiniers ».

> Samedi 23 septembre, à partir de 14 h, chemin de la Bergerie à Châtellerauld (accès fléché jusqu'aux jardins depuis la D161).
Renseignements : LPO Vienne
05 49 88 55 22 - vienne@lpo.fr
Animation gratuite, tout public

**RÉUNION PUBLIQUE :
LE PATRIMOINE EN QUESTION**



Consciente de son riche patrimoine et de l'enjeu qu'il représente à l'échelle du territoire, la Ville de Châtellerauld organise une réunion publique, ouverte à tous, mercredi 13 septembre, à 19h30, au théâtre Blossac. Cette rencontre sera l'occasion de présenter un large éventail du patrimoine bâti des centres anciens grâce à l'étude approfondie de l'historienne Valérie Rousset, et d'aborder la révision prochaine du Site Patrimonial Remarquable (SPR) de la Ville (ex ZPPAUP).

> Réunion publique, mercredi 13 septembre, 19h30, théâtre Blossac. Entrée Libre.
Contact : service Urbanisme
05 49 20 20 49

Les 3T, une nouvelle saison qui fait le pari de la jeunesse



Les 3T, désormais « scène conventionnée » de Châtellerauld, vont profiter des subventions de ce programme (de l'ordre de 50 000 euros par an) pour approfondir la thématique de la jeunesse, qui occupe déjà une place importante dans le projet culturel de la structure.

Les 3T présentent leur nouvelle saison au Nouveau Théâtre, le vendredi 15 septembre à 20h, lors d'une soirée riche, composée notamment du spectacle de danse urbaine Outoungou, interprété par quatre jeunes artistes de Mayotte, d'un buffet réunionnais et d'un bal festif. La saison qui s'annonce fait la part belle à la jeunesse, à des découvertes autant qu'à des talents confirmés. Difficile d'être exhaustif.

Égrenons quelques dates...

Les Autres (13/10), quatre pièces courtes de Jean-Claude Grumberg, mettent en scène la haine ordinaire et la médiocrité au quotidien, avec l'ancien Deschiens Philippe Duquesne. Dans **Les Evénements** (25/01), Romane Bohringer incarne Claire, une pasteurie qui voit sa chorale décimée

par un tueur isolé, largement inspiré par Anders Breivik ; un chœur de Châtellerauld l'accompagnera sur scène. Dans un registre plus léger, **le chanteur Oldelaf et Alain Berthier** (22/11) racontent la vraie-fausse-folle histoire de Michel Montana. **Juliette** chante **Je n'aime pas la chanson** (16/05) et le chorégraphe israélien **Hillel Kogan** met en scène et danse **We love Arabs** (9/11), un spectacle rare et jubilatoire sur les stéréotypes ethniques.

Programmation complète de la saison 2017-2018 : 3t-chatellerauld.fr

Bon à savoir

CÔTÉ ARCHI

Le théâtre Blossac joue les prolongations

C'est encore l'été au théâtre Blossac. Le beau théâtre à l'italienne est ouvert les samedis 2 et 9 septembre pour des visites découverte. En une heure et demie, découvrez le péristyle, le foyer, la redoute et le rideau de scène restauré. Laissez-vous ensuite conter balcons, poulailler et parterre et montez sur scène pour découvrir l'envers du décor ! Ce lieu unique ouvrira encore ses portes pendant les Journées européennes du patrimoine les 16 et 17 septembre.

CÔTÉ DÉVELOPPEMENT DURABLE

Des entreprises locales pour la centrale solaire de Nonnes



Les travaux d'installation de la centrale solaire photovoltaïque de Nonnes vont bientôt commencer. Pour préparer le terrain, une dernière opération importante a eu lieu cet été : après l'enlèvement, en décembre dernier, d'un gros volume de déchets aériens, le terrain a été défriché et déboisé, dans le respect du calendrier écologique. Dans le souci de promouvoir l'esprit de l'économie circulaire, c'est une entreprise locale qui a effectué le défrichement. Quant à la valorisation énergétique du bois, elle sera également réalisée à proximité.

Délices de la mer, du poisson pour tout le monde

Il y a longtemps que Béatrice Fichet en rêvait. « *Un jour j'aurai ma poissonnerie* », disait-elle. En attendant, en plus de son travail en usine, elle travaillait chez un poissonnier le week-end. Aujourd'hui, après avoir élevé ses cinq enfants, elle a réalisé son rêve et ouvert sa poissonnerie-bar à huîtres « Délices de la mer » en cœur de ville. Elle propose toutes sortes de poissons et crustacés, « *pour toutes les bourses. Je veux que tout le monde puisse manger du poisson, des revenus modestes aux plus aisés.* » Et dans son bar à huîtres, elle propose diverses assiettes d'huîtres et de fruits de mer : assiette de l'huître, assiette de l'apéro, assiette royale...



DÉLICES DE LA MER

1 rue de l'Aqueduc

05 49 90 23 39

Ouvert les mercredi et vendredi de 8h30 à 13h et de 16h à 19h,

les jeudi et samedi de 7h à 13h et de 15h30 à 19h

et le dimanche de 9h à 13h. Fermé le lundi et le mardi.



Les ateliers dégustation de La Cafetière : *what else ?*

Fabienne Vallade-Deblaise a repris La Cafetière à Châtellerauld en 2013 et a depuis ouvert avec son mari une deuxième boutique à Chauvigny, en 2014. Elle sélectionne ses différents grains auprès de petits producteurs artisanaux, qu'elle torréfie elle-même chaque matin pour les revendre ensuite moulus à la commande : « *Chaque cafetière exige une mouture particulière pour révéler tous les arômes du café* », précise Fabienne qui commercialise également de nombreux appareils d'extraction, de la cafetière à piston italienne à la machine expresso avec broyeur intégré pour le grain, ainsi que de la vaisselle et de nombreuses idées de cadeaux. Depuis quelques mois, elle organise des ateliers gratuits ouverts à tous. Tous les quinze jours, les participants dégustent des thés oolong, blanc, vert, noir, jaune (jusqu'à 16 variétés), ou participent à une séance de torréfaction et de dégustation d'un café décliné selon plusieurs modes d'extraction (filtre, piston, à froid, expresso...) : moka, décaféiné ou autre « malabar moussonné » en provenance de l'Inde...

PROGRAMME DES ATELIERS

sur la page Facebook de La Cafetière

41 rue Bourbon à Châtellerauld

05 49 23 01 42

Épicerie fine et originale au 9 gourmand



Depuis mi-juin, le 9 de la rue des Mignons, qui jouxte la Crêperie bretonne, est devenu gourmand avec l'ouverture de l'épicerie fine et originale de Pascal Le Reun.

On y trouve toutes sortes de produits de la mer comme les rillettes d'ormeaux ou de bulots, mais aussi des rillettes du Mans, de poulet à la diable, les pâtes à tartiner du comptoir de Mathilde, les caramels de Groix, des produits végétariens, la fameuse huile d'olive Kalios sans oublier les insectes pour l'apéritif (criquets, grillons et vers grillés) et divers cadeaux gourmands. « *Des produits que nous avons goûtés et aimés, bio et locaux dans la mesure du possible* », conclut Pascal Le Reun.

LE 9 GOURMAND

9 rue des Mignons

05 49 21 14 23

le9gourmand@orange.fr

Ouvert les mardi et mercredi de 10h à 12h30 et de 15h30 à 19h

et du jeudi au samedi de 10h à 19h

DANS VOS AGENDAS !

Les commerçants du centre-ville vous invitent :



■ 2^e édition des « Rues en Fête » (grand déballage des commerçants et artisans) en centre-ville le **samedi 16 septembre 2017**

■ « Les Zola'Piades », (brunch le matin) **dimanche 17 septembre 2017** à partir de 9h30, place Émile Zola.

■ Le Défilé de Mode, **samedi 30 septembre 2017** à 17h, place Émile Zola.

Salon du Bourget 2017 Décollage réussi pour les savoir-faire châtelleraudais

Une soixantaine d'entreprises de la région était présente au salon international de l'aéronautique et de l'espace du Bourget du 19 au 25 juin. Trois sociétés châtelleraudaises avaient fait le déplacement. Mecafi, Techman-Head et ABC ont profité du plus grand salon aéronautique au monde pour promouvoir leurs savoir-faire.

MECAFI

L'aube d'une révolution technologique

Lors du salon du Bourget, le Pdg de Mecafi, Sylvain Accorsini, a inauguré le lancement du programme Mecafast, en présence du président de la Région Nouvelle-Aquitaine Alain Rousset et de Jean-Pierre Abelin, maire-président de Grand Châtelleraut. Dédié à l'impression 3D métal, ce nouveau procédé est une vraie révolution. Cette fabrication, dite additive, va permettre de créer ou réparer des pièces aéronautiques grâce à la fusion de poudres métalliques. Une avancée majeure par rapport à l'usinage classique qui générait jusqu'alors d'importantes pertes de matière première. L'impression 3D va permettre d'optimiser au mieux les ressources utilisées. Autre innovation technologique : certaines pièces pourront être produites d'un seul tenant et non par assemblage de plusieurs parties.

TECHMAN-HEAD

Qualité et délais de réalisation récompensés

Le salon du Bourget était l'occasion pour la holding châtelleraudaise du groupe Techman-Head, présidé par Jean-Yves Taboni, (le groupe compte cinq PME : une à Poitiers, deux à Jaunay-Clan, une à Châtelleraut et une à Toulon) de mettre en avant le prix reçu en mars dernier. Pour la deuxième année consécutive, une des PME du groupe a remporté l'Award de la maintenance et de la réparation, décerné par Safran Aircraft Engines. « L'attribution de ce trophée de meilleur fournisseur répond à des critères



Alain Rousset, président de la Région Nouvelle-Aquitaine, Jean-Pierre Abelin, maire-président de Grand Châtelleraut, et Sylvain Accorsini, Pdg de Mecafi.

de qualité et de délais de réalisation, souligne Jean-Yves Taboni. Notre qualité de travail et notre rapidité d'exécution sont ainsi récompensées. » Un vrai plébiscite pour les salariés de la PME et leur dirigeant.

ABC

Une vitrine incontournable

Spécialiste des bancs de tests pour l'aéronautique, ABC participe au salon du Bourget depuis 2003. Une vitrine qui s'avère incontournable pour la PME rappelle son directeur Christian Richard. « C'est un moment important pour la vie de notre entreprise. C'est pour nous l'occasion d'avoir des contacts plus informels avec les clients et de discuter de projets à court terme. Mais c'est aussi la possibilité de démarcher de nouvelles affaires. »

Présents au Bourget, les principaux acteurs du secteur, et notamment les gros avionneurs, affichent un carnet de commande confortable pour les dix prochaines années. Un marché qui promet de belles perspectives pour ABC et sa quarantaine de salariés. Le développement de la maintenance des avions devrait notamment être porteur pour la PME châtelleraudaise.

Créa'Vienne Une belle édition châtelleraudaise



La remise des prix du concours Créa'Vienne 2017 s'est tenue cette année à L'Angelarde. Jeudi 8 juin, les lauréats de cette 10^e édition sont montés sur la scène du complexe culturel. Cette année encore, près d'une centaine de porteurs de projets s'étaient inscrits. Parmi 89 candidats retenus et 17 finalistes, le concours a récompensé 7 lauréats. L'entreprise Vinyl Records Makers, installée à la pépinière Monory, a remporté le prix thématique Valéo.

LAURÉATS DES PRIX MAJEURS

Prix Projet (mention internationale)

Fantrippers

Nicolas ALBERT & Anthony THIBAUT

Prix Création

AMCP - Florent NORMAND

Prix Reprise

Creatissimo Cosmétiques - Maryline GENDRE

LAURÉATS DES PRIX THÉMATIQUES

Prix Valéo

Vinyl Records Makers

Antoine BASTIEN & Sylvain BODET

Prix Innovation

Linexos - Serge DEWAILLY

Prix Rebond de vie

PhysioSquat - Charles-Antoine ELINEAU

Prix Coup de cœur des pépinières

E4S - Alain HENISSE, Mathieu MARSAUDON & Manon ANTOINE

BONNE RENTRÉE À TOUS !



L'an passé, 2 486 enfants avaient fait leur rentrée scolaire en école primaire (maternelle et élémentaire).
Ci-dessus, le maire Jean-Pierre Abelin et son adjointe à l'Éducation Anne-Florence Bourat en visite à l'école Claudie Haigneré en septembre 2016.



Anne-Florence Bourat,
adjointe au maire
à l'Éducation

Une convention va être signée très prochainement pour poursuivre le Projet Educatif De Territoire (PEDT) qui a été adopté en 2014 pour définir une approche globale et concertée dans l'organisation des différents temps de l'enfant. De nombreux ateliers de découverte éducatifs (ADE) sont à nouveau proposés dès cette rentrée ! La Ville poursuit également ses investissements pour offrir à tous les élèves châtelleraudais des établissements accueillants, sûrs et adaptés, et garantir à chacun les meilleures chances de réussite. Bonne rentrée !

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires mise en place par la Ville en 2014, un Projet Educatif De Territoire (PEDT) a été adopté pour trois ans. Prenant la forme d'une convention multipartenariale (Ville, Éducation nationale, Caisse d'Allocations Familiales), le PEDT visait essentiellement à mettre en place les activités périscolaires. Le bilan de ces trois ans est globalement positif : des ateliers de découverte éducatifs (ADE) ont été créés, avec des animations variées et adaptées au rythme de l'enfant, par des agents qualifiés et formés. La Ville a décidé de poursuivre ce partenariat cette année encore. « *Nous resterons cependant attentifs aux précisions que l'État doit encore apporter concernant le financement de la réforme des rythmes scolaires pour les prochaines années* », souligne Anne-Florence Bourat, l'adjointe au maire à l'Éducation. Quatre nouvelles classes de CP verront également le jour (lire page suivante). De nouveaux moyens en faveur de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture salués par M^{me} Bourat : « *Il est important d'avoir des classes à petits effectifs !* ».

FAVORISER LA RÉUSSITE DE TOUS

Outre les nombreux partenariats associatifs noués pour assurer les ADE, la Ville s'engage fortement aux côtés des bénévoles qui ont fait le choix d'accompagner la réussite des enfants, comme les membres de l'association Lire et faire lire par exemple, qui recherche actuellement des lecteurs pour poursuivre son activité. Elle met également en place les clubs Coup de Pouce, qui accompagnent chaque année une cinquantaine d'élèves de CP dans l'apprentissage de l'écriture et de la lecture et en faveur desquels le Rotary Club de Châtelleraudais consacra les recettes de sa dernière tombola pour l'achat de matériel...

En dépit d'un contexte financier très contraint, la Ville poursuit ses investissements et engage encore cette année de lourds travaux : 1,8 million d'euros ont notamment été budgetisés pour 3 ans pour la rénovation et la mise en accessibilité de l'école primaire Lavoisier.

> DES ÉCOLES RÉNOVÉES ET PLUS SÛRES

SÉCURITÉ

Un travail de prévention a été mené conjointement avec l'Éducation nationale pour élaborer des **plans de mise en sûreté des élèves** : aménagement de certaines salles de classes (dispositifs anti-intrusion sur certaines portes, occultation des fenêtres en rez-de-chaussée...), formation du personnel.

Les travaux se poursuivront cette année afin que l'ensemble des groupes scolaires soient équipés de « **vidéo-portiers** » (interphones avec caméra de contrôle aux accès extérieurs).

Ces aménagements d'un coût de 120 000 euros bénéficient d'une subvention du Fonds interministériel de prévention de la délinquance de 63 000 euros.

TRAVAUX DE RÉNOVATION

Alors que l'ensemble des équipements aux alentours ont fait l'objet de réhabilitations récentes (rénovation urbaine sur le quartier d'Ozon), **l'école primaire Lavoisier** fait depuis cet été l'objet d'importants travaux de réhabilitation, d'amélioration de la performance énergétique et de mise en accessibilité.



Les travaux de réhabilitation de l'école Lavoisier ont débuté à la rentrée.

Pour permettre le meilleur accueil possible des élèves pendant ce chantier, des salles de classe provisoires ont été installées sur une partie des cours de récréation : les élèves de l'école élémentaire y seront accueillis de la rentrée jusqu'au mois de février, puis les élèves de maternelle prendront leur place de février à la fin de l'année.

Réparti sur trois ans (2017, 2018 et 2019), le coût est estimé à 1,8 million d'euros.

Le restaurant scolaire de **l'école Jean Zay** va être agrandi et remis aux normes, **pour 200 000 euros**. Les élèves déjeuneront donc dans des installations provisoires jusqu'au début de l'année 2018.

> LES ÉCOLES AU CŒUR DU PARCOURS ARCHITECTURAL STREET ART

Après le mur extérieur du collège René Descartes situé face à la gare SNCF en 2015, puis la façade de l'école maternelle France Souché à Châteauneuf en 2016, l'artiste Thomas Guibert continue : une fresque orne depuis le début de l'été le fond du préau de l'école élémentaire Léo Lagrange.



La fresque réalisée cette année à l'école Léo Lagrange célèbre le langage artistique et la diversité culturelle.

Le mur coloré qui célèbre le langage artistique et la diversité culturelle - Lindsey Stirling, la « violoniste hip-hop » star des ados, est présente parmi d'autres musiciens - s'inscrit dans le parcours architectural *street art* mis en place en 2013 par la Ville, l'Agglo et la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC).

Une réalisation qui s'inscrit autant dans une démarche artistique que pédagogique puisque Thomas Guibert (du collectif poitevin Mur'mure Visuel) a animé des ateliers avec les enfants de l'école pendant près d'un mois, les plus grands ont eux-mêmes réalisé des peintures qui accompagnent sous ce préau l'œuvre de l'artiste.

QUATRE NOUVELLES CLASSES DE CP !



Le gouvernement formé après l'élection du nouveau Président de la République en mai dernier a décidé le dédoublement des classes de CP dans les écoles du réseau d'éducation prioritaire (REP+).

Quatre nouvelles classes sont donc créées dès cette rentrée dans les écoles Jacques Prévert, Maurice Carême, Lakanal-Litré et Lavoisier ; elle accueillent chacune 12 élèves au lieu de 24, pour une meilleure réussite.

> DES ATELIERS DE DÉCOUVERTE ÉDUCATIFS (ADE) EN CONSTANTE ÉVOLUTION

Depuis septembre 2014, des ateliers de découverte éducatifs (ADE) ont été mis en place lors de la réforme des rythmes scolaires. Ces ADE sont facultatifs, ouverts à tous et proposés sur le temps de l'accueil périscolaire dès 16h15. Ils s'échelonnent par cycles, de vacances à vacances dès octobre :

- en élémentaire : inscription auprès de l'accueil périscolaire pour la durée du cycle. Un atelier maximum par an et par enfant. Pas de départ possible avant la fin des ateliers.
- en maternelle : pas d'inscription. Les ateliers sont inclus dans le temps d'accueil périscolaire. Départ possible à tout moment.

Depuis leur création, le nombre d'ateliers n'a pas cessé d'augmenter, passant de 67 en 2014 à 109 à la rentrée 2016 !



À NOTER Les enfants peuvent bénéficier des dispositifs d'accompagnement à la scolarité pris en charge par l'Éducation nationale, les maisons de quartier ou la caisse des écoles. Renseignements directement auprès de l'école.

> UN MUSÉE ÉPHÉMÈRE À L'ACCUEIL DE LOISIRS MUNICIPAL



Les enfants de l'accueil de loisirs municipal (ALM) accueillis le mercredi après-midi toute l'année, ou pendant les vacances scolaires, ont pu développer leur imagination et créer diverses œuvres artistiques qui ont constitué au début de l'été dernier un musée éphémère (ci-dessus, des réalisations inspirées par le travail de l'artiste Niki de Saint Phalle).

Une vente aux enchères a conclu l'opération : les transactions se sont effectuées en bouchons en plastique, qui ont été ensuite remis à l'association Bouchons d'Amour dont le but est de financer l'achat de fauteuils roulants pour les personnes à mobilité réduite.



> JOURNÉES D'INTÉGRATION À L'IUT !

À peine rentrés, les étudiants en 1^{ère} année à l'Institut universitaire et technologique (IUT) de Châtelleraut seront accueillis lors de 2 journées d'intégration organisées par l'association des étudiants avec le soutien de la Ville, et articulées comme l'an passé autour d'un rallye découverte à travers la ville, et les désormais traditionnelles Olympiades au Lac de la Forêt !

Ces ateliers sportifs et le repas champêtre qui rythmeront cette seconde journée seront l'occasion d'apprendre à se connaître et de découvrir également quelques associations sportives de Châtelleraut : Capoeira, canoë-kayak, taekwondo, baby-foot humain, escrime, escalade, combat de sumo, tir à l'arc...

L'Université de Poitiers-Châtelleraut-Niort rassemble chaque année plus de 2 000 étudiants, dont près de 370 sur le site de Châtelleraut, offrant une formation large et tournée vers les milieux professionnels.

À vos baskets pour la Fête du sport !



Les initiations et démonstrations organisées à la Fête du sport permettent de découvrir les activités proposées par les clubs de la ville.

Dimanche 3 septembre, de 10h30 à 18h, faites du sport sur les rives de la Vienne, entre la Nautique, la Gornière, le pont Lyautey et la plaine Baden-Powell, à l'occasion de la 8^e Fête du sport organisée par la Ville de Châtellerauld.

57 associations présenteront leurs activités. Cette grande fête est l'occasion pour les Châtelleraudais de découvrir les multiples possibilités de faire du sport et pour les associations sportives de se faire connaître, de se rencontrer entre elles et de rencontrer les sportifs et les futurs adhérents qui deviendront peut-être de grands athlètes. Les associations vous feront la présentation de leurs activités et de leurs champions avec les résultats obtenus, et proposeront des d'initiations et des animations.

Alors à vos baskets, en famille ou entre amis pour découvrir la plongée, l'aviron, les associations de secourisme, la gymnastique, la boxe, le golf, la danse, l'escalade, la montgolfière, le bridge, l'athlétisme, le handball, etc.

> À NOTER

- à 10h15 et 15h, sorties encadrées par l'Avenir cycliste châtelleraudais.
- à 10h30 et 14h, randonnée douce (8 km) avec les Marcheurs de Grand Châtellerauld ; à 15 h, initiation à la marche nordique.
- à 11h et 14h30, initiation à la marche nordique par les Randonneurs châtelleraudais.
- et, à 11h30, les meilleurs sportifs châtelleraudais seront récompensés par le maire Jean-Pierre Abelin pour leur performance lors des compétitions de l'année.

Toutes ensemble à la Trottine des copines



La 7^e édition de la Trottine des copines, organisée par l'association sportive Les Galopins des Bois présidée par Alain Gaschard, se déroulera dimanche 17 septembre à Antoigné.

La Trottine des copines, c'est la seule manifestation de la Vienne réservée exclusivement aux femmes, ouverte aux sportives aguerries mais aussi aux moins sportives. Cette belle compétition de course et de marche, dans la joie et la bonne humeur, a attiré 467 participantes l'an passé. Deux circuits, identiques à ceux de l'année dernière, sont proposés sur 5 et 11 kilomètres avec un départ unique à 9h30 après un échauffement en musique, toutes ensemble pour une belle convivialité. Cette année, trois nouveautés principales sont à signaler : les participantes peuvent s'inscrire et payer en ligne sur le site www.latrottinedescopines.fr

Les coureuses et marcheuses seront équipées d'une puce électronique, sur leur dossard, afin d'obtenir un meilleur chronométrage et pour un classement plus facile et rapide à l'arrivée ; un tarif préférentiel est réservé aux jeunes filles, minimes et cadettes (2 euros au lieu de 8 euros). Inscriptions jusqu'au vendredi 15 septembre, 21h, sur le site internet, et pour la première fois à la veille du départ, samedi 16 septembre, sur l'esplanade François Mitterrand, face à l'hôtel de ville, à l'occasion de la manifestation de présentation et de démonstrations de 10h à 18h.

Certificat médical obligatoire
www.latrottinedescopines.fr
 Renseignements : Alain Gaschard
 06 82 59 93 77

Les Journées européennes du patrimoine carillonnent à Châtelleraut

Les églises de Châtelleraut profitent de la 34^e édition des Journées européennes du patrimoine les 16 et 17 septembre pour mettre à l'honneur les cloches et les carillons de la ville : parmi les rendez-vous d'un programme riche et inédit, les visiteurs seront nombreux à célébrer le 200^e anniversaire de la cloche russe ainsi que les 150 ans du carillon Bollée de l'église Saint-Jacques !



200^e ANNIVERSAIRE DE LA CLOCHE RUSSE

> Visites guidées

Des visites de la cloche russe sont assurées par des guides amateurs de la Société des sciences de Châtelleraut. Attention, la découverte de la cloche russe impose une montée dans un escalier étroit par groupe de dix personnes maximum. Un livret est proposé aux enfants autour de l'identification des personnages de l'église grâce à leurs symboles et attributs.

Samedi et dimanche de 14h à 18h

RDV sur le parvis de l'église St-Jean-l'Evangeliste, Place de la République à Châteauneuf
Sur réservation au 05 49 21 05 47

LES 150 ANS DU CARILLON BOLLÉE

> Visites inédites

Montez au clocher et découvrez pour la première fois le carillon de l'intérieur : son jeu automatique, son horloge et surtout ses 52 cloches, qui tinteront rien que pour vous ! Un départ a lieu toutes les heures depuis la cour de l'Hôtel Sully (places limitées !).

Vendredi de 14h à 18h

Samedi de 10h à 13h et de 14h à 19h

Dimanche de 13h30 à 18h30

RDV Hôtel Sully, 14 rue Sully

À NOTER : conditions d'accès particulières
Sur réservation, à l'Office de tourisme
à partir du 15 septembre (05 49 21 05 47)

> Concerts de cloches

Le carillon, riche de 52 cloches, est joué par les carillonneurs Jacques Daunizeau et Cécile Poyant lors de trois concerts.

Vendredi à 18h, à l'occasion de l'inauguration de l'exposition « Cloches ! »,

samedi à 20h30 et dimanche à 10h30

RDV parvis de l'église Saint-Jacques
Renseignements au 05 49 21 05 47

À DÉCOUVRIR AUSSI...

> Les mains sonnantes : performance de « handbells »

Le « handbells » est une pratique musicale collective très peu connue en France, qui consiste à faire tinter des petites cloches à main en parfaite coordination pour faire naître la mélodie. Dans le cadre de l'exposition « Cloches ! » et de l'anniversaire du carillon, découvrez et initiez-vous au « handbells ».

Dimanche à 19h30 - RDV Hôtel Sully

Renseignements au 05 49 21 05 47

> Des intermèdes musicaux

Le conservatoire Clément Janequin propose des intermèdes musicaux. Samedi, à l'Hôtel des Sybilles, carte blanche à Louif, étudiant en musiques actuelles au conservatoire (programme acoustique). Plusieurs formations du conservatoire, mêlant professeurs et élèves, se produiront samedi et dimanche au château de la Roche Amenon à Buxeuil entre 14h et 18h.



Retrouvez le programme complet, les visites et les animations des Journées européennes du patrimoine. Disponible à l'Office de tourisme et dans toutes les mairies de Grand Châtelleraut. Et à télécharger sur www.grand-chatelleraut.fr



Transports de l'Agglomération Châtelleraudaise

Des résultats d'exploitation positifs

Les Transports de l'Agglomération Châtelleraudaise (TAC) se portent plutôt bien. Le point avec Vincent Habasque, nouveau directeur depuis juin dernier.

Tout juste arrivé, Vincent Habasque, le nouveau directeur des TAC depuis juin, dresse un bilan positif de l'activité et se réjouit : « Nous enregistrons 3,79 % de voyages en plus. Nos recettes sont également en hausse de 5,16 %. C'est très encourageant. Les usagers se sont appropriés le nouveau réseau après sa mise en place en 2013. » Ces chiffres sont confortés par les opérations de sensibilisation menées l'an passé auprès des différents publics du transporteur. « Nous sommes intervenus auprès des CM2 avant leur passage en 6^e. Nous avons rencontré les occupants des foyers-logements. Le partenariat que nous avons avec l'Agglo est aussi un bon levier pour expliquer le fonctionnement de notre réseau. C'est également l'occasion de développer des services particuliers lors de certains événements. Ce fut ainsi le cas lors du concert de Tri Yann ou pour la fête de la musique, avec la mise à disposition de navettes. »

S'adapter aux besoins des usagers

En cette rentrée 2017, quelques ajustements d'horaires sont à noter sur les lignes. Le principal concerne les lignes Flexo gare. « Nous nous sommes calés sur les horaires de la LGV. Un nouveau départ de la gare est proposé à 19h20, en plus de ceux de 20h30 et 21h20. »



Lancé courant juin, le nouveau site internet s'est également adapté aux besoins des usagers.

Il est désormais possible de réserver, de se réabonner en ligne et de s'abonner au service d'alerte SMS depuis le site.

TAC : boulevard Blossac - 05 49 21 15 15
Du lundi au vendredi de 7h30 à 19h
et le samedi de 10h à 17h
bustac.com

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les TAC participent à la Semaine européenne de la mobilité, du 16 au 22 septembre, en proposant des tickets à tarif réduit.

Chez Kéolis depuis 27 ans

Vincent Habasque débute sa carrière chez Kéolis en 1990. Il commence dans sa région natale en intégrant le réseau de Brest, comme conducteur. Il occupera ensuite différents postes d'encadrement. Sa trajectoire professionnelle le mènera ainsi à travailler à Cherbourg (responsable planning, études et méthode), Évry (responsable d'exploitation) et Loches (directeur de centre). En juin dernier, il prend le relais de Stéphane Bernard à la tête des TAC.

Déplacement doux : 100 vélos électriques bientôt à votre disposition



Le service de location de vélos de Grand Châtelleraut, Vélibleu, mettra prochainement à votre disposition 50 vélos électriques supplémentaires. Ce parc viendra s'ajouter aux 20 vélos traditionnels et 50 vélos électriques proposés jusqu'à présent. Pour ceux qui n'ont pas l'habitude des vélos électriques, l'équipe de Vélibleu propose une prise en main sur le parking de la gare. Côté sécurité et confort, casque et sacoches sont à votre disposition pour le même prix. Pour une location au-delà de la journée, le chargeur pour la batterie est également fourni. Près de 50 vélos électriques seront prochainement à votre disposition sur le territoire, à Naintré, Cenon, Thuré et Châtelleraut (3 stations). Ils seront en location dans les six stations en libre-service implantées sur le territoire. Il sera alors possible de louer un vélo sur abonnement mais également directement avec sa carte bancaire, sans abonnement.

Voitures électriques Faites le plein d'énergie

Deux stations de recharge pour les voitures électriques étaient déjà installées devant la gare et boulevard Blossac. Ce dispositif va se développer. De nouvelles stations seront prochainement déployées. Vous pourrez alors faire le plein d'énergie près de l'AFPA, Grand-Rue de Châteauneuf, à La Manu, au croisement des rues Creuzé et du 4-Septembre, et dans la zone commerciale de La Désirée, près de l'enseigne Lidl.

VÉLIBLEU Gare SNCF - 2 boulevard Sadi Carnot
Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 10h
et de 16h à 19h et le samedi de 8h30 à 12h
05 49 21 03 82 ou 05 49 23 64 95
www.ville-chatelleraut.fr/a-votre-service/deplacements/location-de-velo

TRAVAUX

OZON - JARDINS PARTAGÉS
AU PIED DE LA TOUR VIGNY

La démolition de la partie centrale de la tour Vigny, située rue Émile Georget, était la dernière inscrite à l'opération de l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) dans le quartier d'Ozon. L'espace

dégagé dans la partie centrale du bâtiment en S va faire l'objet d'un aménagement paysager avec, à l'arrière, des jardins partagés dont la gestion sera confiée au centre social d'Ozon et à Action Ozon. Ces jardins, qui devraient être disponibles en octobre, comprendront une vingtaine de parcelles individuelles de 20 m² et deux parcelles collectives de 164 m² chacune.

Renseignements : service Développement solidaire
05 49 23 64 11

CHÂTEAUNEUF
JARDIN PÉDAGOGIQUE
RUE CORNE DE CERF

Dans le cadre de sa mission de rénovation des centres anciens, la Ville de Châtelleraudais a dû procéder, pour des questions de sécurité, à la démolition d'un immeuble sis rue de la Corne de Cerf à Châteauneuf.

Un jardin pédagogique, doté de trois bacs et d'un cabanon, va y voir le jour à l'automne. Une association du quartier aura en charge la gestion de cet espace partagé dédié aux habitants, écoles, associations, maison de quartier, etc.

Renseignements : service Habitat et Gestion du patrimoine
05 49 20 30 61

CONSEIL CITOYEN

QUARTIER LAC
RENARDIÈRES

Envie de vous investir plus avant dans la vie de votre quartier ? De participer aux prises de décisions publiques concernant votre cadre de vie ? Venez nombreux à la prochaine réunion !



Lundi 25 septembre, à 18h à la Base de voile de l'ALM

Renseignements : service Développement solidaire
3 rue Aliénor d'Aquitaine - 05 49 23 64 11

CENTRE AQUATIQUE

FERMETURE ANNUELLE DE LA PISCINE

Le centre aquatique La Piscine de Châtelleraudais est **fermée du 4 au 15 septembre inclus** pour travaux d'entretien. Les bassins loisirs et sportif rouvriront au public **samedi 16 septembre à partir de 16h**.

Renseignements : La Piscine - 13 rue Aimé Rassetau
05 49 2114 83

SACS POUBELLE - TRI SÉLECTIF

Gratuits et remis aux Châtelleraudais sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité (une fois par an et par foyer), les sacs poubelle sont distribués uniquement le 1^{er} mercredi de chaque mois, espace Clemenceau, de 8h à 17h30.



Prochain rendez-vous : mercredi 6 septembre 2017

ET AUSSI :

- le 1^{er} **jeudi** de chaque mois de **13h30 à 17h** au foyer Creuzé (Maison Pour Tous)
- le 1^{er} **mercredi** de chaque mois de **8h30 à 12h** à la mairie annexe d'Ozon
- le 1^{er} **mardi** de chaque mois de **13h30 à 17h30** à la mairie de Targé

#VENEZVOIR CHÂTELLERAULT



Les acteurs économiques de Grand Châtelleraudais, regroupés autour de quatre associations que sont le RADEC (Rassemblement des Acteurs pour le Développement Economique du Châtelleraudais), le GIC (Groupement

interprofessionnel du Châtelleraudais), Châtelleraudais ça bouge ! et le BNI, ont décidé de redorer le blason du Châtelleraudais. Résultat : un reportage vidéo destiné à montrer que la réalité économique du territoire n'est ni celle souvent extrêmement noircie par les chaînes de télévision nationales, ni celle volontairement édulcorée du reportage « #venezvoir » qu'ils proposent.

Un entre-deux qui fait de Châtelleraudais une ville où il fait bon vivre.

Retrouvez le reportage sur
www.fae-chatelleraudais.com/actualites/item/289-venez-voir
FAE : 05 49 02 08 61 40, place Duplex

SANTÉ **UNE MUTUELLE COMMUNALE, QU'EN PENSEZ-VOUS ?**

La santé est une préoccupation de tous. Or certaines personnes n'ont pas, faute de moyens, accès à une mutuelle santé. Afin de lutter contre le renoncement aux soins pour des raisons financières, la Ville de Châtelleraudais envisage de contribuer à la mise en place d'une offre de mutuelle à tarif préférentiel, ouverte à tous les Châtelleraudais sans conditions de ressources. Afin de connaître l'intérêt des habitants pour une telle démarche, la Ville les invite à répondre à un questionnaire, disponible à l'accueil de la mairie et dans différents points de la ville tournés vers la santé (cabinets médicaux, pharmacies, laboratoires, etc.).

Questionnaire disponible à l'accueil de l'hôtel de ville, 78 bd Blossac, et dans différents points santé de la ville.



COLLECTE DE SANG

Même jour, même heure, même lieu :
le dernier jeudi de chaque mois,
salle Camille Pagé, de 15h à 19h.

La prochaine collecte aura donc lieu
jeudi 28 septembre, 12 avenue Camille Pagé.

EXPRESSIONS

LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES SONT-ELLES CONDAMNÉES À BOIRE LE CALICE JUSQU'À LA LIE ?

Le 17 juillet dernier, le Président Macron présentait lors de la conférence nationale des territoires son plan d'économies à destination des collectivités territoriales... le moins que l'on puisse dire, c'est que ces dernières ont subi la foudre de Jupiter !

Si par principe, il est normal que nous participions à l'effort national de réduction des déficits, nous rappelons que les collectivités ont déjà subi une baisse de dotations de 11 milliards d'euros depuis 2014 sous le mandat Hollande (6 millions d'euros rien que pour la Ville de Châtelleraut).

Le Président Macron annonce 13 milliards de plus d'économies à réaliser, ainsi que la suppression de la taxe d'habitation pour 80% des ménages (taxe qui représente 25% du budget de la Ville...). On ne sait pas trop comment elle sera compensée (attribution d'une part d'impôt nationale aux collectivités - CSG ou CRDS - ?), mais l'expérience nous démontre que l'État est plutôt mauvais payeur (exemple : transfert du RSA au Département).

Soulignons que les élus locaux sont en première ligne du développement territorial de notre pays, et n'ont pas attendu le nouveau gouvernement pour enclencher des plans d'économies. Les collectivités territoriales, protégées constitutionnellement par le principe de libre administration, ne peuvent servir indéfiniment de variable d'ajustement aux divers plans d'économies décidés d'en haut par l'État. C'est le lien avec le citoyen-contribuable et leur pérennité qui est en jeu.

Demain, que faudra-t-il faire pour absorber ces nouvelles mesures ? Augmenter les impôts locaux ou arrêter de refaire les routes ainsi que tout investissement ? La France ne se résumera-t-elle qu'à Paris et ses grosses métropoles ?

Espérons que Jupiter redescende sur Terre !

Le groupe de la Majorité municipale
lequipeabelin@gmail.com

RYTHMES SCOLAIRES

Châtelleraut conservera, à la rentrée prochaine, la semaine de 4 jours et demi et les Ateliers de Découverte Educatifs. L'adjointe à l'Éducation a toutefois spécifié que, si l'État retirait son aide financière pour la rentrée 2018, on en reviendrait à la semaine de 4 jours.

Seul le critère financier est donc pris en compte, pour une question qui mériterait mieux que cela. En effet :

- ou bien la semaine de 4 jours et demi a une utilité - c'est-à-dire qu'elle permet une amélioration des comportements et des apprentissages chez les élèves - auquel cas elle doit être conservée,
- ou bien elle ne sert à rien - voire a un impact négatif - auquel cas elle doit être abandonnée.

Nous avons signalé, dès la mise en place de ce dispositif la nécessité d'une évaluation véritable, menée au fil d'un travail partagé avec les enseignants. Nous n'avons pas été entendus et on s'en est tenu à un questionnaire aux parents qui n'apporte aucune certitude. Il va donc falloir trancher sans informations ni indicateurs... et en retenant la seule dimension financière.

Il est pourtant des dossiers prioritaires et des investissements qui ne se voient pas mais sont le plus sûr moyen de préparer l'avenir.

Le groupe de la Gauche : F. Méry, P. Baraudon, M. Métais, Y. Ganivelle, K. Weinland, G. Michaud, C. Pailler, S. Lansari-Capraz - groupe.opposition.gauche.chatel@orange.fr

Texte non reçu dans les délais impartis.

Le Groupe du « Rassemblement Bleu Marine »
É. Audebert, L. Brard

Conformément au règlement adopté en conseil municipal, l'expression est limitée à parts égales à 1 500 signes pour la majorité et à 1 500 signes pour l'opposition. Les 1 500 signes de l'opposition sont répartis entre chaque groupe représenté au conseil municipal, au prorata du nombre de sièges détenus, soit 1 200 signes pour le groupe de la Gauche (8 conseillers), et 300 signes pour le groupe du « Rassemblement Bleu Marine » (2 conseillers).

meilleurtaux.com
NOS EXPERTS À VOS CÔTÉS

**LES MEILLEURES
CONDITIONS
POUR VOTRE
PROJET IMMOBILIER**

Votre agence à Châtelleraut
05 49 85 10 80
12 Boulevard Blossac 86100 Châtelleraut
chatelleraut@meilleurtaux.com

Aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. Pour tout prêt immobilier, l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours ; l'achat est subordonné à l'obtention du prêt, si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit lui rembourser les sommes versées. CREDITASSUR - SAPEL au capital de 20 000 € - 39 bis rue du maréchal foch 86000 Poitiers - RCS POITIERS 500 912 159 - Courtier en opérations de banque et services de paiement et intermédiaire en assurance ORIAS n°08 040 126 (www.orias.fr) - Franchisé indépendant, membre du réseau Meilleurtaux.com - Liste de nos partenaires disponible en agence - Sous le contrôle de l'ACPR 61 rue Taitbout 75436 Paris Cedex 09 (www.acpr.banque-france.fr).

Accords Majeurs

Gilles Lambert
Facteur de pianos
RDV : **06 13 46 68 42**

Pianos neufs : **Keilberg** **Feurich** **Petrof**
Keilberg FEURICH PETROF PIANOS SINCE 1864

Pianos numériques : **Casio**
CASIO

Restauration toutes marques.
Accords.
Installation de systèmes silencieux et régulateurs d'hygrométrie

82, rue Henri Barbusse - 86100 Châtelleraut
05 49 85 08 08 [accordsmajeurs86](https://www.facebook.com/accordsmajeurs86)
Mail : contact@accords-majeurs.com

Membre du 1er réseau national
«Les Maitres du Piano»

Location—Vente

À la location ou à la vente, SEM HABITAT propose des logements individuels, collectifs, étudiants ainsi que des bureaux.



Une équipe de professionnels vous apporte les conseils nécessaires à votre projet et vous aide à trouver le logement qui vous convient vraiment.

Pas de frais d'agence. Pas de frais de dossier.

Contactez nous par mail :

accueil@semhpc.fr

2- 4 Rue Auguste Rodin
86100 CHÂTELLERAULT

05 49 85 94 94

www.semhpc.fr



M^{es} Diane BERTHEUIL-DESFOSSÉS,
Edwige LAURENT et Elodie MULLER
NOTAIRES ASSOCIÉS



COLOMBIERS, MAISON ANCIENNE à rénover env. 70m² hab., compr. :
- pièce avec évier, wc, séjour (28 m²) avec chem., chambre (18m²) ;
- à l'étage : pièce de 20m² av chem. Grenier au-dessus. Dépendances à la suite. Cellier. Cour et jardin.
Prix : 46 000 € + 2 752 € d'honoraires de négociation (soit 5,98 % TTC)

CHÂTELLERAULT, LE LAC, PAVILLON MITOYEN, 90m² hab, comprenant :
- RC : entrée, cuisine aménagée ouverte s/séjour-salon avec insert, wc ;
- à l'étage : 3 chbres, lingerie av rangts, sdb.

Garage. Cellier en sous-sol et cave.
Terrain autour de 3a 55ca. DPE : E
Prix : 95 000 € + 4 222 € d'honoraires de négociation (soit 4,44 % TTC)



CHÂTELLERAULT, GARE, APPARTEMENT T2, 47m², à mi-étage comprenant :
- entrée, cuisine aménagée (6m²), chambre avec placard (10m²), séjour (17m²) avec placard, sdb. Cave.

Classe énergétique : E
Prix : 28 000 € + 1 680 € d'honoraires de négociation (soit 6,00 % TTC)

19, Bd Victor Hugo
et 38, rue Gilbert
86105 Châtellerault
Tél. 05 49 20 02 30
Fax 05 49 20 02 40



23, place Gambetta
86530 Naintré
Tél. 05 49 90 08 90
Fax 05 49 90 03 62

E-mail : office.19victorhugo.86024@notaires.fr

DIMANCHE 24 SEPTEMBRE 2017

DE THURÉ À SAVIGNY-SOUS-FAYE DE 10^h À 18^h



Vélo Swing

ET PETITS POIS



La ligne verte est en fête !

grand-chatellerault.fr



GRAND
CHÂTELLERAULT

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

PRÊT À LA CONSOMMATION

UNE RENTRÉE QUI ASSURE, UN PRÊT⁽¹⁾ QUI RASSURE



UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

Offre réservée aux particuliers valable du 17 août au 23 septembre 2017, sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier. Vous disposez d'un droit légal de rétractation.

**BIEN
VOUS CONNAITRE,
C'EST BIEN
VOUS CONSEILLER**

 ca-tourainepoitou.fr

  **REJOIGNEZ-NOUS !**

Offre valable du **17 août au 23 septembre 2017** et soumise à conditions, réservée aux particuliers, sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier. Offre non cumulable. Hors reprises de crédits souscrits au Crédit Agricole Touraine Poitou et hors prêts regroupés. Offre valable pour toute souscription. Les contrats d'assurance et de crédit peuvent être souscrits séparément en agence. (1) Offre de prêt personnel valable du 17 août au 23 septembre 2017. Réserve aux particuliers majeurs, sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier. Offre soumise à conditions, selon les articles 312-1 et suivants du Code de la consommation. Vous disposez d'un droit légal de rétractation de 14 jours calendaires révolus à compter de l'acceptation de l'offre. Le report de la 1ère mensualité de 30 ou 60 jours après réalisation du crédit est possible sous conditions, et dans les limites indiquées au contrat. Le report à 60 jours génère des intérêts intercalaires qui sont calculés sur une période d'un mois et intégrés dans la première échéance. La suspension d'une mensualité est possible une fois par an, sous conditions et dans les limites indiquées au contrat. La suspension d'une mensualité se fait par période de 12 mois dès la 13ème mensualité, sans majoration du nombre ni du montant des échéances. * le crédit Travaux-Aménagement s'effectue hors acquisition de votre bien immobilier et sans garantie réelle. (2) Deux mois de cotisation d'assurance habitation et/ou Auto et/ou garantie des accidents de la vie offerts pour tout nouveau contrat souscrit concomitamment à un prêt à la consommation d'un minimum de 10 000€ sur 12 à 72 mois, entre le 17 août et le 23 septembre 2017. Les contrats d'assurance auto et/ou habitation et/ou GAV sont assurés par PACIFICA, filiale d'assurance dommages de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 281 415 225 €, entreprise régie par le code des assurances - Siège social : 8/10, Boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15 - 352 358 865 RCS Paris. Evénements garantis et conditions indiqués au contrat. Prêteur : CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE LA TOURAINE ET DU POITOU Société coopérative à capital variable - Siège social situé 18 rue Salvador Allende - CS50 307 - 86008 - Poitiers Cedex 1 - Siège administratif : Boulevard Winston Churchill - BP 4114 37041 Tours Cedex 1 - 399 780 097 RCS POITIERS. Etablissement de crédit de droit français agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP, 61, rue Taitbout 75 436 Paris Cedex 09). Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 896 (www.orias.fr). Le contrat d'assurance emprunteur est assuré par CNP Assurances, SA au capital de 686 618 477 € entièrement libéré- 341 737 062 RCS Paris, siège social: 4, Place Raoul Dautry 75016 PARIS cedex 15 - Tel : 01 42 18 88 88 www.cnp.fr GROUPE CAISSE DES DEPOTS PREDICA S.A, au capital de 915 874 005€ entièrement libéré. 334 028 123 RCS Paris - Siège social 50-56 rue de la Procession 75015 Paris. Entreprises régies par le Code des assurances. Les événements et conditions garantis par l'assurance, si vous la souscrivez, figurent au contrat. Il peut arriver que votre état de santé ne vous permette pas de bénéficier des solutions d'assurance standardisées. Le dispositif prévu par la convention AERAS organise des solutions adaptées à votre cas. Service Communication 02 47 39 81 00. Ed. 08/17. Document non contractuel.

